

Zeitschrift:	Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica
Herausgeber:	Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft
Band:	35 (1978)
Heft:	4
Artikel:	"Une malheureuse édition d'Euripide"
Autor:	Reverdin, Olivier
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-27779

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Une malheureuse édition d'Euripide»

(Racine)

Par Olivier Reverdin, Genève

A Denis van Berchem, en souvenir de nos études

Vous vous souvenez, mon cher Denis, du thème grec de Victor Martin¹, qui était dans les années trente, avec la dissertation latine d'André Oltramare², l'épreuve suprême de nos examens de licence.

Charles Bally³ donnait tout exprès pour nous un cours d'accentuation grecque, qu'il a publié⁴. Il était chargé de nous apprendre à accentuer notre thème, et il en profitait pour nous inculquer les principes de la linguistique saussurienne. Aussi est-ce un des enseignements qui nous ont le plus marqués.

Victor Martin nous proposait, pour nos exercices préparatoires, des textes qu'il empruntait à Montesquieu (dont la pensée rigoureuse s'exprimait aisément en prose attique), à Voltaire (infiniment moins clair qu'il n'y paraît de prime abord), à Rousseau (rebelle à la traduction en grec), à Valéry (relativement facile), à Anatole France, à d'autres auteurs classiques ou modernes. Je n'ai pas souvenir qu'il ait jamais cherché son bien chez les romantiques. Ce pour quoi il avait une particulière dilection, c'étaient les préfaces de Racine.

C'est ainsi que par un beau mois de juin – c'était en 1935 – j'ai peiné toute une longue soirée et dès potron-minet le lendemain sur une page tirée de la préface d'Iphigénie. La voici:

«Il y a, dans l'*Alceste* d'Euripide, une scène merveilleuse, où Alceste, qui se meurt et qui ne peut plus se soutenir, dit à son mari les derniers adieux. Admète,

1 Victor Martin (1886–1964) a occupé la chaire de grec de l'Université de Genève de 1917 à 1958. Il est un des fondateurs du Museum Helveticum.

2 André Oltramare (1884–1947) a enseigné le latin au Collège, puis a présidé, en qualité de Conseiller d'Etat socialiste, le Département de l'instruction publique, de 1924 à 1927. De 1927 à sa mort, il a occupé la chaire de latin de l'Université de Genève, qu'avaient occupée avant lui son grand-père, André Oltramare, et son père, Paul Oltramare.

3 Charles Bally (1865–1947), élève de Ferdinand de Saussure, a d'abord enseigné le grec au Collège; de 1913 à 1939, il a occupé la chaire de linguistique, qui avait été celle de son maître. Il était chargé en outre d'enseigner la stylistique française, le sanscrit, la grammaire comparée des langues indo-européennes et l'accentuation grecque.

4 Charles Bally, *Manuel d'accentuation grecque* (Berne 1945). Dans son avant-propos, l'auteur précise: «Ce livre est sorti d'un enseignement donné à l'Université de Genève aux candidats à la licence classique, qui, aux termes du programme, doivent accentuer le texte d'un thème grec.»

tout en larmes, la prie de reprendre ses forces, et de ne se point abandonner elle-même. Alceste, qui a l'image de la mort devant ses yeux, lui parle ainsi:

«Je vois déjà la rame et la barque fatale.
J'entends le vieux nocher sur la rive infernale.
Impatient, il crie: On t'attend ici-bas;
Tout est prêt, descends, viens, ne me retarde pas.»

J'aurais souhaité de pouvoir exprimer dans ces vers les grâces qu'ils ont dans l'original. Mais au moins en voilà le sens. Voici comme ces Messieurs les ont entendus. Il leur est tombé entre les mains une malheureuse édition d'Euripide où l'imprimeur a oublié de mettre dans le latin, à côté de ces vers, un *Al.*, qui signifie que c'est Alceste qui parle; et à côté des vers suivants un *Ad.*, qui signifie que c'est Admète qui répond. Là-dessus il leur est venu dans l'esprit la plus étrange pensée du monde; ils ont mis dans la bouche d'Admète les paroles qu'Alceste dit à Admète, et celles qu'elle se fait dire par Charon. Ainsi ils supposent qu'Admète (quoiqu'il soit en parfaite santé) *pense voir déjà Charon qui vient le prendre*. Et au lieu que, dans ce passage d'Euripide, Charon, impatient, presse Alceste de le venir trouver, selon ces Messieurs, c'est Admète effrayé qui est l'impatient, et qui presse Alceste d'expirer, de peur que Charon ne le prenne. *Il l'exhorte*, ce sont leurs termes, *à avoir courage, à ne pas faire une lâcheté, et à mourir de bonne grâce; il interrompt les adieux d'Alceste pour lui dire de se dépecher de mourir*. Peu s'en faut, à les entendre, qu'il ne la fasse mourir lui-même. Ce sentiment leur a paru *fort vilain*. Et ils ont raison. Il n'y a personne qui n'en fût très scandalisé. Mais comment l'ont-ils pu attribuer à Euripide? En vérité, quand toutes les autres éditions où cet *Al.* n'a point été oublié ne donneraient pas un démenti au malheureux imprimeur qui les a trompés, la suite de ces quatre vers, et tous les discours qu'Admète tient dans la même scène, étaient plus que suffisants pour les empêcher de tomber dans une erreur si déraisonnable. Car Admète, bien éloigné de presser Alceste de mourir, s'écrie que «toutes les morts ensemble lui seraient moins cruelles que de la voir en l'état où il la voit. Il la conjure de l'entraîner avec elle. Il ne peut plus vivre si elle meurt. Il vit en elle. Il ne respire que par elle.»

Trente ans plus tard, bouquinant à la Grand'rue, je suis tombé sur deux gros in-quarto «dans leur jus». Leur aspect était exactement, à la patine près, celui qu'ils devaient avoir lorsque, l'année de l'Escalade⁵, ils étaient sortis habillés de parchemin de l'atelier typographique que les Estienne exploitaient à Rive depuis un demi-siècle: c'était, en effet, un Euripide imprimé en 1602 par Paul

⁵ Tentative du Duc de Savoie de s'emparer de Genève, de vive nuit et en pleine paix (nuit du 11 au 12 décembre 1602). La tentative échoua, et, depuis lors, les Genevois célèbrent chaque année l'anniversaire de la «merveilleuse délivrance» de leur patrie. C'est leur principale fête civique et patriotique.

Estienne⁶. Le prix était raisonnable. Sans hésiter, j'achetai. De retour à la maison, je me mis à feuilleter attentivement les deux volumes.

J'en étais à l'examen du texte d'Alceste lorsque, à la page 621 du tome Ier, je remarquai, ajoutées à l'encre brune, d'une belle écriture du XVIIe siècle, trois indications que l'imprimeur avait omises: dans le texte grec, *Al.* devant le vers 252; dans le texte latin *Al.*, devant le vers 252 également, et *Ad.* devant le vers 257.

D'un coup, le souvenir de la préface d'Iphigénie surgit dans ma mémoire. Je la tenais, la «malheureuse édition d'Euripide», dont ses détracteurs avaient tiré contre lui les reproches immérités qui avaient si fort indigné Racine. Et cette «malheureuse édition» était genevoise. Elle avait été tirée quelques mois avant l'Escalade sur les célèbres presses des Estienne. Que vaut-elle au juste? Comment expliquer l'accident typographique dont Racine s'est ému?

Pendant les dernières années de sa vie, Henri Estienne, homme inquiet et de petite taille, que Vulcanius n'hésite pas à traiter d'*humuncio*⁷ et dont Simon Goulart affirme qu'il est *rabularia arte non mediocriter instructus*⁸, était brouillé avec le genre humain, ou peu s'en faut. Criblé de dettes, sans cesse par voies et par chemins, il laissait décliner son imprimerie. Les temps, il est vrai, étaient durs. En 1590, la guerre contre la Savoie avait épuisé les ressources de la République, qui en avait été réduite à frapper des monnaies obsidionales de bronze portant la mention POUR LES SOLDATS DE GENEVE⁹. La ville se dépeuplait. Les marchandises étaient rares et l'approvisionnement en papier, difficile. Henri Estienne n'aurait pas demandé mieux que de transférer à Paris son imprimerie. Le testament de son père l'en empêchait¹⁰. Il se résigna et tenta une

6 *EURIPIDIS Tragoediae quae extant. Cum latina Gulielmi Canteri interpretatione (ab Aemilio Porto emendata). Scholia graeca doctorum virorum in septem Euripidis tragoeidas ab Arsenio Monembasiae archiepiscopo collecta. Accesserunt in undecim proximas doctae J. Brodae nec non Guil. Canteri, Aem. Porti et Gaspari Stiblini annotationes. Cum indicibus necessariis – Excudebat PAULUS STEPHANUS. M.DC.II.* – Sur certains exemplaires, la mention *Genevæ* a été ajoutée au compositeur. Rappelons qu'en règle générale, les livres imprimés à Genève ne portent pas de mention de lieu. Cela en raison de l'interdit qui frappait en France (et ailleurs) les livres genevois. Les deux volumes contiennent, au total, près de 2000 pages. L'exemplaire que je décris a appartenu à Bernard Haussoullier, le savant éditeur, avec R. Dareste et Th. Reinach, des *Inscriptions juridiques grecques*. Il ne contient pas les notes de Canter, Portus et Stiblin, et le titre diffère quelque peu.

7 Lettre à Thomas Rehdiger, de la fin de janvier 1576, publiée par H. de Vries, *Correspondance de Bonaventura Vulcanius pendant son séjour à Cologne, Genève et Bâle (1573–1577)* (La Haye 1923) 122. Vulcanius avait publié l'année précédente un Arrien chez Henri Estienne, et avait eu des débâcles avec lui.

8 Lettre de Simon Goulart à Vulcanius, en date du 1er mars 1577: H. de Vries, op. cit. 423.

9 Eugène Demole, *Histoire monétaire de Genève 1535–1848*, Mém. et Doc. Genève 4^o, 1/2 (1887/1892).

10 Dans son testament, qui se trouve dans les Minutes du notaire Ragueau, aux Archives d'Etat de Genève, Robert Estienne avait pris des dispositions très strictes pour empêcher ses héritiers

dernière fois de faire front contre l'adversité. De 1592 à 1594, il imprima encore à Genève onze volumes, dont neuf contiennent des textes grecs¹¹, ainsi qu'un des ouvrages qui ont le plus contribué à sa gloire: les fameuses Concordances du Nouveau Testament, que son père, Robert Estienne, et Théodore de Bèze avaient commencé à établir, et auxquelles il avait lui-même travaillé toute sa vie¹².

A partir de 1594, et jusqu'en 1599, l'olive ne figure plus sur aucun livre grec imprimé à Genève. Les ateliers d'Henri Estienne ont-ils chômé pendant ces cinq années? Des recherches, qui ne sont qu'amorcées, permettent d'affirmer que tel n'a pas été le cas. Ils ont continué à travailler, mais pour le compte de Jérôme Commelin¹³, à Heidelberg, et des héritiers d'André Wechel, à Francfort¹⁴.

En 1594 paraissait à Francfort *apud heredes Andreae Wechelii, Claudium Marnium et Ioan. Aubrium*, un Thucydide in-folio. La traduction latine d'Emile

de transférer hors de Genève son imprimerie. Henri aurait donc cessé d'en être le propriétaire s'il avait tenté de la transférer à Paris.

- 11 La *Lettre à Diognètos* (édition princeps!) et le *Discours aux Grecs* de Justin (in-quarto); un Hérodote grec et latin in-folio dont il a très soigneusement revu et épuré le texte; un Appien grec et latin, in-folio; un Dion Cassius grec et latin, in-folio, en deux volumes; un magnifique Isocrate grec et latin, in-folio; un choix de fragments historiques de Memnon, Ctésias, Agatharchide, etc., in-octavo; deux éditions de Diogène Laërce, datées de 1593 et de 1594, dont la seconde contient les notes, fort importantes, de Casaubon. Tous ces textes ont été très soigneusement revus et amendés par Henri Estienne lui-même.
- 12 *Concordantiae graecolatinae Novi Testamenti. Cum Henrici Stephani Praefatione – Ex typographio Henrici Stephani. M.D.XCIV.* La préface de ce magnifique in-folio est fort intéressante, notamment en raison des informations qu'elle contient sur la division des chapitres (*tmemata*) de la Bible en versets (*tmemata vel sectiunculae*), appelés aussi *versiculi*, par Robert Estienne, à qui l'on doit, en fait, tout le système de références en usage depuis le XVIe siècle.
- 13 Natif de Douai, cousin par alliance d'Antoine Calvin, frère de Jean, Jérôme Commelin (1550–1597) était arrivé en 1574 à Genève; de 1574 à 1587, il y publia, à l'enseigne du *Bibliopolium Commelianum*, un grand nombre de textes grecs et latins dont il confiait l'impression à des imprimeurs de la place; en 1587, il s'installa à Heidelberg, où il avait fait ses études, mais il continua à faire travailler les imprimeurs genevois, y compris l'atelier des Estienne. On consultera sur lui C. P. Burger, *De boekverkopers Commelin*, *Tijdschrift voor Bibliotheekwezen* (1912) 145–176; W. Port, *Hieronymus Commelinus, 1550–1597. Leben und Werk eines Heidelberger Drucker-Verlegers* (Leipzig 1938) et, en dernier lieu, A. Dufour, *Les Officines Saint-André et Commelin*, Genava, N.S. 7 (1959) 365–381.
- 14 Il n'est pas toujours facile de déterminer ce qui a été imprimé à Genève et ce qui a été imprimé à Francfort. En quittant Paris, en 1572, André Wechel avait transporté un important matériel typographique, comprenant des fontes de 'grecs du roi' ainsi que des lettrines, des vignettes, des bandeaux et des culs-de-lampe fort semblables à ceux que Robert Estienne avait apportés 22 ans plus tôt à Genève, ou qu'il s'était procurés depuis à Paris (cf. à ce sujet William Parr Greswell, *A View of the Early Parisien Greek Press* (1833) 1, 406–407 et 2, 42). Il n'est dès lors pas possible, sans procéder à un examen minutieux des caractères et des ornements, de dire si un livre tel que l'édition princeps de trois traités de Philon d'Alexandrie (le livre II du *De somniis*, le livre II des *Legum allegoriae* et le *De mutatione nominum*), publié par André Wechel en 1587, a été imprimé à Francfort ou à Genève. Il en va de même pour d'autres ouvrages. L'étude reste à faire.

Portus est imprimée en face du texte grec, dans la disposition adoptée par Henri Estienne dans son fameux *Platon* de 1578. Cette traduction, qui n'est en fait qu'une version améliorée de celle de Lorenzo Valla revisée par Henri Estienne, a été maintes fois réimprimée jusqu'au XIXe siècle (dans la préface de son *Thucydide*, publié en 1840 chez Firmin Didot, F. Haase dit qu'il a hésité à l'adopter, et manifeste à son endroit une grande admiration). Le volume contient en outre les commentaires de François Portus (tirés sans doute par son fils Emile des notes dont il s'était servi pour son enseignement à l'Académie de Genève, dont il a occupé la chaire de grec de 1561 à 1581), des résumés des discours par Jacob Veyrat¹⁵, gendre de François Portus et beau-frère d'Emile, ainsi qu'un index latin et un index grec qui est un embryon de lexique (Bétant s'en est très vraisemblablement servi). C'est de toute évidence à Genève, dans les ateliers d'Henri Estienne, et non pas à Francfort, que ce *Thucydide* a été composé, tiré et, pour certains exemplaires tout au moins, c'est à Genève qu'il a été relié¹⁶.

Bien qu'il ait été édité aux frais de Jérôme Commelin, et qu'il porte sur sa page de titre *Apud Hieronymum Commelinum MDXCVII*, le fameux Athénée de Casaubon, dont les pages, avec leurs subdivisions en A, B, C, D, E et F servent de nos jours encore de système de référence pour cet auteur, a lui aussi été imprimé dans les ateliers d'Henri Estienne, n'en déplaise à ceux qui donnent comme lieu d'impression Lyon, Heidelberg ou Paris!¹⁷ L'examen de l'ouvrage le montre, et quatre lettres de Casaubon à Commelin le confirment¹⁸. Datées toutes quatre de Genève, elles s'échelonnent entre l'automne 1594 et l'automne 1596. La première fait état de plusieurs lettres antérieures, sans doute aujourd'hui perdues, où il était déjà question de l'Athénée et de son impression, qualifiée de *perdifficilis*, et qui requiert la présence de Paul Estienne, lequel vivait

15 Sur Jacob Veyrat, voir Charles Borgeaud, *L'Académie de Calvin* (Genève 1900) 115–117.

16 Pour la reliure (en peau de truie gaufrée) de l'exemplaire que je possède, on s'est servi des mêmes fers que pour la reliure de mon exemplaire des *Concordantiae* de 1594 et pour celle du *Lexicon Graecolatinum* de Scapula, publié par Guillaume de Laymarie en 1593. – Henri Estienne, si on en juge par la préface de Portus, n'avait mis nulle hâte à composer et à tirer cet ouvrage. Il y eut à cela, semble-t-il, deux raisons: il avait lui-même publié en 1588, soit six ans auparavant, une seconde édition in-folio de son propre *Thucydide*, qui n'était certainement pas épuisée, et l'annonce, sur la page de titre, que sa traduction latine (celle de Valla revue par lui) avait été expurgée *ab infinita gravissimorum errorum multitudine* ne devait guère le flatter!

17 Le catalogue de la Bibliothèque nationale complète *Lugduni apud H. Commelinum 1598*. Celui du British Museum donne l'indication *Apud H. Commelinum [Heidelberg] 1597*. La *Realencyklopädie*, s.v. *Athenaios*, 2 (1896) 2027, parle de «die für lange Zeit Grund legende, vielfach nachgedruckte und erweiterte (Ausgabe) von Causaubonus (zuerst Paris 1596 ...)». Autant d'affirmations, autant d'erreurs. Dans la préface de leur édition d'Athénée, A. M. Desrousseaux et Ch. Astruc disent que l'ouvrage a été imprimé par Paul Estienne, ce qui n'est que partiellement exact: comme on l'a vu, c'est sur les presses d'Henri Estienne, à Genève, que ce fameux in-folio a été imprimé.

18 Lettres no 44, 81, 986 et 1004 des *Isaaci Casauboni Epistolae d'Almeloveen* (Rotterdam 1709). Les deux premières figurent déjà dans les *Isaaci Casauboni Epistolae* de Raphaël Thory (La Haye 1638) 263–264.

alors à Heidelberg, d'où il se rendait de temps à autre (parfois *iussu patris*) à Genève. En avril 1595, Casaubon se justifie: *de Athenaeo scripsi iam saepius: in me mora nulla est*. Il s'est hâté de rentrer de France pour en surveiller l'impression, et il regrette que le papier (il s'agit d'un gros in-folio) n'ait pas encore été commandé, mais son beau-frère lui dit de ne pas se faire de soucis à ce propos. En septembre 1596, le travail semble n'avoir guère avancé. En novembre¹⁹, Casaubon donne d'intéressantes précisions: il n'y a plus que deux protes dans les ateliers d'Henri Estienne. L'un d'eux sait le grec, mais ignore tout de l'art typographique; l'autre, qui connaît la typographie, n'entend rien au grec. Il est, devant cette langue, comme l'âne devant la lyre (ώς ὄνος πρὸς λύραν). Casaubon en est donc réduit à travailler lui-même à la casse, à corriger lui-même ses placards! On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, qu'il ait préféré confier l'édition de son volumineux commentaire à l'imprimeur Antoine de Harsy²⁰.

La préface de la fameuse édition de Dioscoride, dont le texte est traduit et commenté par Jean-Antoine Sarasin, médecin lyonnais qui vivait à Genève, donne sur la décadence de l'imprimerie d'Henri Estienne des précisions qui confirment ce que Casaubon écrit à Commelin²¹. Depuis de longues années, Estienne avait commandé cette édition à Sarasin; le manuscrit était prêt, mais il en remettait de jour en jour, d'année en année la composition; puis, une fois celle-ci entreprise, elle fut à plusieurs reprises interrompue ou retardée. Les retards, précise Sarasin, se sont produits *sive per iustas occupationes, quibus interdum distrahebatur, sive propter peregrinationes, quae interea temporis frequentiores, ac pene perpetuae illi fuere*. Finalement, le gros in-folio sortit de presse à Genève, en 1598, *sumtibus haeredum Andreae Wecheli, Claudii Marnii, & Ioan. Aubrii*.

Nous voici renseignés, et de première main, sur la crise que traversait la *Domus Stephanica. Tota ruit*, note quelque part Casaubon dans ses Ephémérides. Le maître est constamment absent. Il est en cela fidèle à son humeur, qui a toujours été voyageuse; mais, surtout, il fuit ses créanciers, qui prennent des gages. François le Preux, qui avait été son gendre, par son premier mariage, et, très vraisemblablement, d'autres imprimeurs donnent à fondre, pour leur

19 Aussi bien dans l'édition de Thory que dans celle d'Almeloveen, la lettre est datée de novembre 1595. L'allusion que Casaubon fait, in fine, à son départ imminent, avec sa famille, pour Montpellier, oblige à la dater de 1596.

20 Le commentaire, admirable œuvre d'érudition, ne parut qu'en 1600. Les *Ephémérides* de Casaubon sont pleines de récriminations contre Antoine de Harsy, puis contre sa veuve.

21 Πεδιακοῦ Διοσκορίδου ... τὰ σωζόμενα ἄπαντα ... *ex noua interpretatione Jani-Antonii Saraceni Lugdunaei medici, Sumtibus haeredum Andreae Wecheli, Claudii Marnii et Ioan. Aubrii, M.DXCVIII.* Le Dr Léon Gautier (*La médecine à Genève*, Mém. et Doc. Genève 30, 1906, 547), dit que ce volume est sorti de toute évidence des presses de Tournes. Il lui eût suffi de lire la préface pour constater que tel n'est pas le cas. Sur la foi de l'affirmation du Dr Gautier, Paul Chaix, Alain Dufour et Gustave Moeckli font figurer le Dioscoride de Sarasin dans leur monographie sur *Les livres imprimés à Genève de 1550 à 1600* (Genève 1966) 152. Il y a bien sa place, mais l'imprimeur n'est pas Jean de Tournes: c'est Henri Estienne!

propre usage, des polices de ‘grecs du roi’. Les ateliers ne travaillent qu’au ralenti. Paul Estienne fait de courtes apparitions, mais il craint manifestement les colères paternelles, et n’ose pas prendre les mesures qui s’imposent. Casaubon surveille lui-même la composition de son *Athénée*. Tel un navire qui fait eau de toute part, la grande imprimerie n’est plus que l’épave de ce qu’elle avait été au temps de sa splendeur.

Au début de 1598, Henri Estienne mourait à Lyon. Quand il en reçut la nouvelle à Montpellier, où, pour lors, il résidait, son gendre Isaac Casaubon a confié à ses *Ephémérides* une vingtaine de lignes qui constituent le plus émouvant et le plus vrai des nécrologes. *Obiit, écrit-il, procul domo, tamquam aliquis ἀνέστιος, qui Genevae amplam habebat: procul ab uxore, qui uxorem matronam castissimam habebat: procul a liberis, qui habebat quatuor adhuc superstites. Dolendum: dolendum ac quidem impensius, quod nulla necessaria de caussa ὁ μακαρίτης domo aberat: homunculi quid sumus cum recogito, mi Stephane, mi Stephane, ἐξ οἴων εἰς οἴα?*²²

Casaubon, gendre du défunt, obtient des héritiers qu’ils renoncent à leurs droits pour permettre à Paul²³, le seul d’entre eux qui soit imprimeur, de tenter de remettre le navire à flot.

Courageusement, Paul Estienne relève l’olive familiale. En 1599, un an après la mort de son père, il fait paraître un *Pindare* in-quarto, dédicacé à Jacques Bongars, qui représente, par rapport aux trois éditions in-16 qu’en avait données Henri Estienne en 1561, 1566 et 1586, un réel progrès²⁴.

En 1601 paraît un *Lycophron*, également in-quarto, fort bien venu. Le commentaire de Tzetzès entoure le texte, qui est accompagné de la traduction latine de Guillaume Canter (due, pour une large part, à Scaliger): s’y ajoutent les prolégomènes et les notes de Canter. Tout cela, certes, n’était pas inédit; mais l’édition est à tous égards digne de la *Domus Stephanica*²⁵. Le livre est dédicacé à Denys Godefroy, qui avait enseigné le droit à l’Académie jusqu’en 1589, comme devait le faire plus tard (1619–1652) son fils Jacques. Il résidait

22 *Ephemerides Isaaci Casauboni*, éd. J. Russel (Oxford 1850) 67. On trouvera le texte complet de l’hommage rendu par Casaubon à la mémoire de son beau-père dans mon article *Le «Platon» d’Henri Estienne*, *Mus. Helv.* 13 (1956) 249–250.

23 Né en janvier 1567 à Genève, premier enfant du second lit de son père, Paul Estienne avait fréquenté à Leyde l’enseignement de Juste Lipse; il avait une solide culture d’humaniste, et connaissait bien l’imprimerie, pour avoir travaillé notamment avec le libraire Jérôme Commelin, à Heidelberg, et pour avoir séjourné chez Jean de Tournes, à Lyon. On trouvera dans les *Annales de l’imprimerie des Estienne* de A. A. Renouard, 2e éd. (Paris 1843) 443sq. et 449sq., des textes relatifs aux conditions dans lesquelles Paul Estienne put, grâce à Casaubon, reprendre l’exploitation de l’imprimerie familiale.

24 L’année suivante, Paul Estienne publiait un second *Pindare*, in-24, qui n’est que la reprise du texte publié trois fois par Henri Estienne, avec la dédicace de celui-ci à Melanchthon.

25 Cinq ans plus tôt, Jérôme Commelin (voir note 13) avait fait imprimer à Genève (chez Jacob Stoer, ou, plus probablement, chez les Estienne) un *Lycophron* très semblable à celui de Paul Estienne. Sur l’exemplaire de la Bibliothèque publique de Genève, la mention *Genevae* a été ajoutée au compositeur.

alors à Heidelberg, où Paul Estienne avait suivi son enseignement quelques années plus tôt, mais il continuait à suivre les affaires genevoises et à conseiller les magistrats de la République²⁶.

Un an plus tard, en 1602, paraissait l'Euripide en deux volumes, qui contient les scholies des sept premières tragédies et un imposant ensemble de prolégomènes, notes et commentaires de Guillaume Canter, Emile Portus, Jean Brodaeus et Gaspard Stiblin: bref, un ouvrage d'érudition, non moins digne que le précédent de la tradition des Estienne. Il est dédicacé à Antoine de la Faye, professeur de théologie à l'Académie, qui s'efforçait alors de recueillir la succession de Théodore de Bèze à la tête de l'Eglise. Le choix de ce dédicataire atteste l'effort de Paul Estienne pour mieux insérer son imprimerie dans le contexte genevois. N'était-il pas lui-même, d'ailleurs, membre du Conseil des Deux-Cents?

En 1603, Sophocle suivait Euripide. Le format (in-quarto) et la conception sont identiques: le texte est accompagné des scholies et d'une traduction latine, en l'occurrence celle de Winsenius. Le dédicataire est, cette fois-ci, le corps des magistrats de Francfort, et la flatterie y déploie ses prestiges: ... *sed voluptatem circa Nundinas vestras incredibilem amoenitatum omnium loco pono. Compendiosum enim alterum terrarum orbem in urbe vestra quis non cernit?*²⁷

En 1604, Paul Estienne continue vaillamment à imprimer des auteurs grecs: un Isocrate in-octavo, qui reprend le texte de l'édition donnée par son père en 1593²⁸, un Homère en deux volumes in-16 et, surtout, un Aelius Aristide in-octavo, dont les index sont remarquables²⁹. Puis, brusquement, c'est la décadence: quelques ouvrages paraîtront encore à l'enseigne de l'*Oliva Pauli Stephani* jusqu'en 1626; un seul présente une certaine originalité: le Photius in-folio de 1612. Mais cela n'atteste que la survie d'un atelier dont la restitution à Louis XIII, en 1620, des matrices des 'grecs du roi', emportées à Genève en 1550 ou 1551 par Robert Estienne, devait marquer la fin³⁰.

26 L'étude des liens entre Genève et Heidelberg, au tournant du XVIIe siècle, mériterait de faire l'objet de recherches approfondies. Des personnages comme l'helléniste Emile Portus (fils du Crétien François Portus), qui avait fait ses études à Genève, du libraire Jérôme Commelin (voir note 13), qui eut pignon sur rue dans l'une et l'autre ville, de Denys Godefroy, de François du Jon, disciple de Calvin plus connu sous le nom de Junius, y apparaîtraient sans doute sous un jour nouveau.

27 On aura garde d'oublier que les livres grecs imprimés à Genève trouvaient leurs principaux marchés dans les Allemagnes, aux Pays-Bas et en Angleterre. Cela vaut au premier chef pour les Estienne, comme l'attestent de nombreuses dédicaces et préfaces. Cela vaut, également, pour les quelque vingt imprimeurs qui ont produit à Genève, de 1550 à 1650, une infinité de livres grecs.

28 Voir ci-dessus, note 11.

29 Les Estienne ont de tout temps manifesté un grand intérêt pour la lexicographie sous toutes ses formes. Preuves en soient le *Thesaurus linguae latinae* de Robert (Paris 1531), le *Thesaurus Graecae linguae* d'Henri (Genève 1572), ses *Glossaria*, ses *Concordantiae Novi Testamenti* (voir ci-dessus, note 12). Les lexiques accompagnant les grandes éditions d'Henri et de Paul sont remarquables. Celui de l'Aelius Aristide de 1593 est probablement le meilleur.

30 Avant de restituer les matrices, on exécuta deux fontes, qui furent utilisées pendant la plus

Ainsi, la courageuse rescousse de 1599, l'ardeur qu'avaient mise Isaac Casaubon et Paul Estienne à restaurer dans son antique splendeur la vénérable *Domus Stephanica*, tout cela finissait misérablement. La cause principale en est le fait qu'à tort ou à raison, Paul Estienne a été impliqué dans les enquêtes et dans la dernière phase du procès en haute trahison qui suivit l'Escalade, et qui se termina par l'exécution de l'ancien syndic Philibert Blondel. Arrêté en septembre 1605, et jeté en prison, il fut libéré six semaines plus tard, après avoir pris l'engagement de ne pas quitter la ville, qu'il quitta néanmoins pour n'y revenir qu'une fois, semble-t-il, et muni d'un sauf-conduit qui lui avait été accordé à la demande expresse de Louis XIII: c'était en 1620, pour prendre livraison des matrices grecques du roi et les ramener à Paris!³¹

La «malheureuse édition d'Euripide» peut être considérée comme le chant du cygne des Estienne à Genève, après plus d'un demi-siècle d'intense production. Elle est loin d'être malheureuse, et l'accident typographique mentionné par Racine est purement fortuit (des caractères ont pu tomber au moment du serrage ou du tirage). En effet, le texte est très correct. Paul Estienne s'est indéniablement inspiré, pour son Euripide comme pour les autres auteurs grecs qu'il a imprimés entre 1599 et 1604, de la maxime formulée par son père dans son *Artis typographicae querimonia*³²:

...

*Nanque quod humano mens est in corpore, quod mens
Praestare humano corpore clausa potest
Hoc opere in nostro praestat correctio: (voci
Fas usum veteri sit tribuisse novum).
Haec fugat à scriptis tenebras, lucemque reducit.
Una haec cum mendis aspera bella gerit.*

N'en déplaise à Racine, l'Euripide de 1602 fait honneur à la *Domus Stephanica* et à Genève!

grande partie du XVIIe siècle par divers imprimeurs, dont Pierre Aubert et les frères Chouet. Le dernier livre portant l'Oliva Pauli Stephani a paru à Genève en 1626. C'est une septième édition du Pindare des Estienne.

31 Le dossier du procès de Paul Estienne se trouve aux Archives d'Etat de Genève (Procès criminels n° 1863). Il est composé de six pièces. La dernière est une supplique, dans laquelle Estienne proteste de son innocence et de son dévouement à sa patrie; il indique que si elle se prolonge, son incarcération causera «la ruine totale de sa maison de famille», et il insiste sur le fait qu'elle est «au grand préjudice de plusieurs bons marchands sous l'appui desquels il a passé tellement quellement jusques ici». Le texte de la supplique ayant été lu devant les Deux-Cents, ceux-ci décidèrent l'élargissement, avec interdiction de s'absenter de la ville sous peine d'être convaincu de déloyauté. Estienne n'en quitta pas moins Genève. Son départ n'implique pas nécessairement un aveu de culpabilité (dans une affaire qui n'a d'ailleurs jamais pu être tirée au clair). La précarité de sa situation financière suffit à l'expliquer. La *Domus Stephanica* était aux abois. L'heure de la curée était proche: bientôt, les imprimeurs genevois allaient se disputer âprement ses dépouilles.

32 *Artis typographicae querimonia ... auctore Henrico Stephano, [Genevae] 1569.*